

L'Office fédéral des constructions et de la logistique



Approvisionnement de base du personnel de la Confédération

Le domaine Logistique fournit à tous les collaborateurs de l'administration fédérale les meubles, appareils et articles de bureau nécessaires. Il est responsable non seulement du matériel de bureau, de l'aménagement des locaux, des moyens de reprographie et de l'équipement informatique, mais également des publications et des imprimés ainsi que des services postaux.

La majorité des achats concerne les équipements de bureau, secteur qui donne lieu à plus de 30 000 commandes par année et dans lequel le domaine Logistique gère un assortiment standard d'environ 1500 articles. Du point de vue des coûts, la première place revient aux achats informatiques.

La gestion des acquisitions au sein de l'OFCL est moderne, transparente et économique. Le but de la centralisation des achats de la Confédération est la concentration des commandes. Celle-ci permet à l'administration fédérale de bénéficier de conditions intéressantes et donc de prix plus avantageux. Par ailleurs, la sécurité juridique et la qualité des achats sont garanties.



Entrepôt de meubles de bureau

Publications

La production et l'édition des publications fédérales et des imprimés, comme la brochure fort appréciée «La Confédération en bref», relèvent de la compétence du domaine Logistique de l'OFCL. Tant les collaborateurs de l'administration fédérale que les citoyens peuvent commander sur l'internet des publications fédérales telles que textes de loi, ordonnances, messages, matériel pédagogique, notices et formulaires. Le site internet de l'OFCL comprend une fonction de recherche ainsi que des renseignements sur les nouvelles publications. L'OFCL imprime la majeure partie de ses publications sur demande. Cela permet d'économiser d'importantes surfaces de stockage.

L'OFCL est le service central de publication des données, d'impression et d'expédition de l'administration fédérale. A ce titre, il est chargé du traitement et de la publication des données ainsi que de la programmation des envois de lettres en grandes quantités. Il doit garantir la protection des données. L'OFCL expédie environ 40 000 envois postaux par jour.



Mise sous pli de lettres envoyées en grandes quantités

Service d'achat central

L'OFCL est le service d'achat central de la Confédération pour les biens et prestations à usage civil. Sur mandat de différentes unités d'organisation, il gère d'importants projets d'acquisition, en garantissant que ceux-ci sont économiques et menés dans le respect de la loi. Les critères d'adjudication des marchés publics peuvent être le prix, le délai de livraison, la qualité, les coûts d'exploitation, le service après-vente, le caractère écologique, etc.

Les critères de développement durable jouent un rôle central. Ainsi, 60% au moins du papier utilisé chaque année est constitué de papier recyclé. Par ailleurs, les achats sont généralement soumis à l'exigence d'une certification écologique internationale. Les acheteurs privilégient les détergents biodégradables ainsi que les produits exempts de solvants et de PVC, et excluent l'acquisition de marchandises issues de bois tropicaux.

L'OFCL propose des formations et un service de conseil juridique à toutes les personnes responsables des achats au sein de l'administration fédérale.

La CA

La Commission des achats de la Confédération (CA) est un organe interdépartemental responsable de la stratégie et de la coordination dans le domaine des marchés publics (biens et services). Elle définit notamment l'orientation stratégique en matière de marchés publics, prend position sur les questions fondamentales de la politique d'achat et assure la coordination entre les services centraux d'achat et les services demandeurs. La direction de la CA est rattachée à l'OFCL.

www.bbl.admin.ch/bkb

Contact

l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
Fellerstrasse 21, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 325 50 10
Fax +41 (0)31 325 50 09

Renseignements généraux:

www.ofcl.admin.ch
info@bbl.admin.ch

Commande de publications fédérales:
www.publicationsfederales.admin.ch
Service à la clientèle:
kundendienst@bbl.admin.ch
Appels d'offres publics:
www.simap.ch

Renseignements destinés aux collaborateurs de l'administration fédérale:

Achats en général, CA: www.bbl.admin.ch/bkb

Conseil juridique et formations pour les personnes responsables des achats au sein de l'administration fédérale: www.bbl.admin.ch/bkb/00415

L'OFCL

Rattaché au Département fédéral des finances DFF et chargé de tâches interdépartementales, l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL est au service non seulement de l'ensemble de l'administration fédérale, mais également du public. Il se compose de deux domaines, à savoir les domaines Constructions et Logistique.

Le domaine **Constructions** met des bâtiments et des postes de travail à la disposition du personnel de l'administration fédérale civile, gère et optimise le portefeuille immobilier et est responsable de l'entretien et de l'exploitation des immeubles.

Le domaine **Logistique** achète, stocke, distribue et élimine le matériel informatique, le mobilier, les fournitures de bureau et la bureautique. Il est chargé de l'achat et de la distribution des publications fédérales et des textes législatifs ainsi que de la personnalisation du passeport suisse.

L'OFCL accomplit sa tâche, soit la fourniture appropriée d'immeubles et de biens de logistique à l'administration fédérale, en respectant les principes de l'économie et de la prise en considération des besoins des utilisateurs. Il porte une attention particulière à la transparence des coûts, au service à la clientèle, aux coûts du cycle de vie et aux exigences du développement durable. Assumant l'intégralité de la gestion des immeubles et effectuant tous les achats de produits de construction et de biens de logistique, l'OFCL se présente comme un prestataire de services moderne.

Les immeubles de la Confédération

Le portefeuille immobilier de l'OFCL comprend quelque 2700 constructions civiles. Celles-ci sont constituées essentiellement de bâtiments administratifs, grâce auxquels l'OFCL couvre les besoins de l'administration fédérale en matière de locaux. Le parc immobilier de l'OFCL comprend en outre des bâtiments prestigieux, tels que le Palais du Parlement, le manoir du Lohn et les ambassades suisses du monde entier, ainsi que des établissements de recherche, les bâtiments de la douane, des installations sportives, des bâtiments historiques et des musées. A cette liste s'ajoutent des biens immobiliers tels que les champs de mesure de MétéoSuisse, des antennes radio et les chenils de la police fédérale.

Pour pouvoir répondre aux besoins de l'administration fédérale en matière de construction, parfois rapidement changeants, les collaborateurs de l'OFCL doivent avoir le sens du service à la clientèle, faire preuve de souplesse et posséder d'excellentes connaissances professionnelles.

L'OFCL vise à réduire le nombre de bâtiments pris en location et, pour autant que cela soit économique, à faire en sorte qu'une proportion aussi importante que possible des locaux mis à disposition se trouvent dans des bâtiments appartenant à la Confédération. Grâce à sa stratégie globale de portefeuille, l'OFCL gère son parc immobilier de manière optimale.



Palais du Parlement

Ambassade de Suisse, Washington

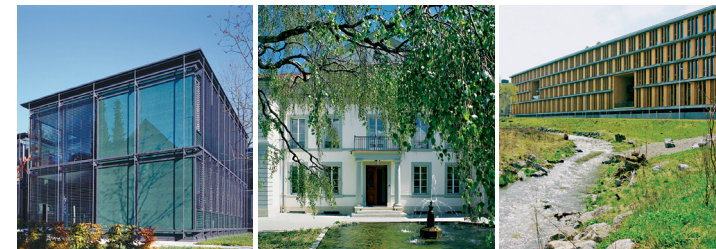
Château de Gessler, Küssnacht

Gestion de l'immobilier

L'OFCL a comme objectif stratégique de mettre à la disposition des unités d'organisation de l'administration fédérale des bâtiments polyvalents et de taille appropriée. La gestion de l'immobilier est fondée sur des normes de développement durable en matière d'études, de construction, d'aménagement, de gestion et d'exploitation.

L'OFCL est responsable de la construction, de l'entretien, de la gestion et de l'exploitation de ses immeubles pendant tout le cycle de vie de ces derniers, ainsi que de la planification des investissements que l'exécution de ces tâches nécessite. Il est également chargé de la planification et de l'organisation d'événements politiques tels que les réceptions officielles, mandat comprenant les tâches liées à la décoration florale et au pavoisement.

De par sa diversité, le portefeuille implique des exigences allant de la conservation des monuments historiques à la protection des biens culturels. Ainsi, la gestion des édifices prestigieux, éléments phares du patrimoine architectural de la Suisse, nécessite la prise en compte de davantage de critères ou de critères différents que la gestion des bâtiments administratifs.



Office fédéral de météorologie et de climatologie, Zurich

Station fédérale de recherche, château de Changins, Nyon

Centre administratif, Ittigen, la Worble après renaturation

L'OFCL comme maître d'ouvrage

L'OFCL est responsable de toutes les étapes des projets de construction ou de transformation relatifs à des immeubles appartenant à la Confédération, de l'étude des besoins jusqu'à l'exécution des travaux. Il contrôle régulièrement les dépenses et gère les crédits. Par ailleurs, en tant que représentant du maître d'ouvrage, il garantit le respect des prescriptions relatives à la gestion de l'immobilier.

Le projet le plus ambitieux mené à bien au cours des dernières années a consisté dans la transformation et la rénovation du Palais du Parlement. Le 21 novembre 2008, au terme de près de trois ans de travaux, l'OFCL a remis officiellement le bâtiment au Parlement et au peuple.

Dans ses travaux de construction et de transformation, l'OFCL attribue une grande importance aux critères de développement durable, en mettant l'accent sur la diminution de la consommation d'énergie, l'utilisation de matériaux de construction écologiques et la prise en compte des énergies renouvelables. Il s'est engagé à faire le nécessaire pour que, à partir de 2012, ses immeubles dépendent au standard Minergie-P-Eco® et de réduire d'année en année les émissions en CO₂. Dès 2008, l'OFCL a réduit successivement sa consommation en énergies non renouvelables. Aujourd'hui, ses besoins en électricité sont couverts à 100% par des énergies renouvelables, principalement de l'énergie hydraulique.

La KBOB

La Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) est au service des maîtres d'ouvrage publics de Suisse. Elle représente les maîtres d'ouvrages publics de la Confédération, des cantons, des communes et des villes face à la branche de la construction et sert d'interlocutrice à cette dernière. La direction de la KBOB est subordonnée à l'OFCL. www.kbob.ch

Production du passeport suisse

Depuis 2003, l'OFCL est responsable de la personnalisation du passeport suisse. Les composants sont fournis par des entreprises privées puis assemblés par l'OFCL, qui se charge en outre d'intégrer au passeport les données personnelles du titulaire.

Depuis le 1^{er} mars 2010, sur mandat du Département fédéral de justice et police DFJP, l'OFCL confectionne et personnalise également le nouveau passeport suisse (passeport 10), sur lequel des données biométriques sont enregistrées sous forme électronique. Ce passeport contient une photographie numérique ainsi que deux empreintes digitales du titulaire. L'OFCL veille à ce que la sécurité des données qui lui sont transmises soit garantie tout au long du processus de production.

En outre l'OFCL établit des passeports provisoires et des passeports diplomatiques et de service.



Passeport biométrique